

S.C.P. DES MARCHES DE BRETAGNE

Zone de la Meslais
4, rue Pierre Harel
35133 LECOUSSE
tél 02 99 94 43 09 fax 02 99 99 87 23

2 bis place de la République
35300 FOUGERES
Tél 02 99 99 04 40 fax 02 99 99 75 36

47, Bd du Maréchal Leclerc
35 460 ST BRICE EN COGLES
tél 02 99 18 55 84 fax 02 99 18 56 77

Y. FOUQUE

G. GOUNOT

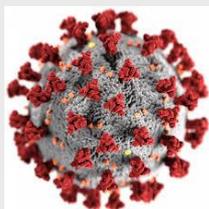
J-P. LE PAGE
G. MANCEAU

F. DONON

J-O DESMAREZ

LETTRE D'INFORMATION JUIN 2020

Coronavirus : fonctionnement de la clinique



Nous avons recommencé à avoir un fonctionnement quasiment normal. Nous continuons cependant à limiter le nombre de personnes présentes dans les 3 sites, ce qui peut éventuellement générer un peu d'attente pour avoir accès aux différents espaces accueil. Nous maintenons la commande de médicament par téléphone avec un retrait en drive.

Si vous souhaitez rentrer dans nos locaux, le port du masque est obligatoire. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Attention aux tiques !

Avec le printemps que nous avons, mêlant à la fois chaleur et humidité, les tiques, comme les mouches, sont fortement présentes actuellement. Les tiques peuvent véhiculer des maladies (parfois plusieurs germes en même temps) et les transmettre environ 24h après s'être fixées aux animaux.

Les maladies transmises par les tiques le plus souvent rencontrées sont la piroplasmose, l'ehrlichiose et la Fièvre Q. Ces maladies se traduisent assez souvent par une forte fièvre pouvant toucher un bovin ou une partie du troupeau et des symptômes variables selon les maladies transmises : de la toux, quelquefois un œdème au niveau des pâturons (ehrlichiose) ou une modification de la couleur des urines (exemple : urine couleur « marc de café » en cas de piroplasmose).

Les tiques se localisent préférentiellement au niveau des aisselles des vaches et entre la mamelle et les pattes arrière. Elles ne sont pas forcément visibles facilement et, pour les localiser, la palpation des zones entre les pattes et le thorax ou le ventre peut s'avérer nécessaire.

Les tiques affectionnent particulièrement les herbes hautes, les broussailles, les zones ombragées et humides ainsi que les bordures de forêts ou de bois.

Pour se prémunir des tiques, il existe plusieurs solutions :

- Débroussailler 1 mètre en arrière des clôtures. Cela réduit l'exposition des animaux aux tiques de manière considérable.
- Traiter les animaux exposés avec des antiparasitaires externe ou des répulsifs. Attention ! la plupart des médicaments ayant des actions « anti-tiques » ont des délais d'attente pour le lait.
- Mettre de préférence les génisses dans les parcelles connues pour être occupées par des tiques. Cela permettra de développer une immunité de protection quand les génisses seront devenues adultes dans le cas de la piroplasmose.





Le coût d'une vaccination est d'environ 6 à 7 euros par injection selon la présentation du vaccin et le type de vaccin utilisé.

La diminution de la perte en lait constatée après la mise en place d'une vaccination permet de compenser pour une bonne partie le coût de la vaccination.

Si vous souhaitez mettre en place une vaccination dans votre troupeau, n'hésitez pas à nous contacter.

Oxylis, antiparasitaire externe naturel

Oxylis est un antiparasitaire constitué de deux molécules à efficacité répulsive :

- Le PMD : molécule issue de l'huile essentielle de citronnelle
- Le Géraniol : molécule issue de l'huile essentielle de géranium

MOUCHES, TIQUES, POUX, MOUCHERONS :

Oxylis s'applique en SPRAY sur les zones de localisation préférentielle des parasites. Adapter la fréquence de renouvellement à la pression parasitaire.

GALES :

Oxylis s'applique en SPRAY sur les lésions. 2 fois à 15 jours d'intervalle

Ce produit, à base d'huiles essentielles et dépourvu de produit chimique.

Il contient un colorant vert naturel (extrait de luzerne) pour identifier les animaux traités et n'a pas de temps d'attente. Il est utilisable sur les jeunes animaux, en gestation ou lactation.

La vaccination contre les mammites en 6 questions

- Des vaccins contre tous les germes ?

Il existe actuellement deux vaccins, l'un dirigé contre les Staphylocoques dorés, les colibacilles et les Staphylocoques coagulases négatives et l'autre dirigé contre le Streptocoque uberis. Plusieurs analyses bactériologiques sont donc nécessaires pour déterminer quel est le germe qui provoque la plupart de vos mammites.

- Quel sont les buts de la vaccination ?

Les vaccins ont comme principal but de protéger les vaches non encore contaminées. Ils vont par exemple s'opposer à la fixation des bactéries sur l'épithélium des glandes mammaires et empêcher les bactéries de créer un biofilm.

Les vaccins vont également permettre de réduire l'expression des signes cliniques, de faire remonter la production laitière plus rapidement après l'épisode de mammite (et donc de limiter la chute de lait consécutif à la mammite), d'obtenir une meilleure réponse aux traitements antibiotiques et de faire diminuer le nombre de cas cliniques.

- Quels sont les animaux à vacciner ?

Lorsque l'on met en place une vaccination contre les mammites, il faut traiter toutes les vaches laitières, pas seulement les cellulaires ou les infectées chroniques, sans oublier les génisses vêlant dans les 6 mois et les vaches tarées.

- Quel est le protocole vaccinal ?

Il existe deux protocoles, un protocole individuel et un protocole de troupeau.

Le protocole individuel consiste à vacciner les vaches autour du vêlage, 2 injections avant et 1 injection après le vêlage et ceci à chaque vêlage.

Le protocole de troupeau consiste à vacciner l'ensemble du troupeau au même moment et de faire des rappels régulièrement : 3 injections à 6 semaines d'intervalle puis des injections de rappel tous les 3 à 6 mois selon le vaccin utilisé.

- La vaccination seule suffit-elle ?

Non, la vaccination fait partie des différentes armes que l'on peut utiliser contre les mammites mais ne permet pas à elle seule de lutter efficacement contre les mammites. Il ne faut pas négliger les autres moyens de lutte (hygiène de traite, stratégie de tarissement...).

- Quels sont les délais pour ressentir les effets ?

Il faut compter environ 4 à 6 mois avant d'observer les effets positifs d'une vaccination contre les mammites. Il s'agit donc d'une stratégie de long terme.